



## **Demande de mise en conformité du logement**

Respect des règles de décence (décret 30.01.2002)

Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL

### **Lettre recommandée avec AR**

Demande de mise en conformité du logement avec les normes « décence »

Visa : Article. 6 Loi du 06.07.1989 / Décret. du 30.01.2002

Madame, Monsieur,

Je vous ai informé à plusieurs reprises que le logement que vous m'avez donné en location (*adresse...*) en vertu d'un bail en date du.....ne satisfait pas aux conditions de décence exigées par la loi. Je vous rappelle que conformément à la législation en vigueur le bailleur a pour obligation de louer un logement décent ne présentant pas de risques pour la santé et la sécurité des locataires.

Or je constate que mon logement comporte des défaillances aux niveaux de (*installation électrique / fenêtres / canalisation / humidité moisissures / ventilation*)  
*Exemple, le système de ventilation ne fonctionne pas dans la cuisine ainsi le renouvellement de l'air n'est pas adapté à une occupation normale du logement*)

Ainsi pour remédier à la situation il convient de mettre en œuvre des travaux de rénovation de *chauffage électricité plomberie ....A développer en fonction de la situation du locataire.*

Dans le souci d'un règlement amiable de ce litige, je vous saurais gré de bien vouloir entreprendre les travaux nécessaires, et de m'avertir quant à la date du début des travaux, ainsi que leur durée de réalisation. Compte tenu du caractère indispensable de ces travaux et faute de réponse de votre part sous quinzaine, je me verrai dans l'obligation de saisir les autorités judiciaires compétentes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le... à...

Signature

**Ce modèle, donné à titre indicatif, répond aux situations les plus courantes.**

**Pour toute information complémentaire, consultez l'ADIL.**

ADIL de l'Isère  
2 Bd Maréchal Joffre – 38000 GRENOBLE  
Tél. : 04 76 53 37 30  
1 Rue Buffon – 38300 BOURGOIN JALLIEU  
Tél. : 04 74 93 92 61